

OCTEVA certifiée ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001

La société Octeva vient d'être certifiée **ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001** par l'organisme certificateur **DNV (DET NORSKE VERITAS)** accrédité par le Comité français d'accréditation, pour l'ensemble de ses activités de méthanisation, avec production de biogaz, d'électricité, de chaleur et de compost.

En effet, la Direction Générale de la société Octeva, filiale d'Urbaser Environnement, a choisi de mener sa démarche Qualité Sécurité Environnement conformément aux trois référentiels.

Cette démarche complète, a démarré en février 2010, avec la mise en place d'un Système de Management Intégré (SMI). La création du SMI représente plus de 500 documents produits, nécessaires afin de répondre aux exigences normatives et à l'ensemble des activités d'Octeva.

La volonté de la direction d'Octeva a été la satisfaction de son client, le SEVADEC, vis-à-vis de ses engagements contractuels pour le référentiel Environnement ISO 14001 et également de la mise en place du Management de la sécurité opérationnelle OHSAS 18001 pour l'amélioration des conditions de travail, d'inclure dans le SMI l'organisation du référentiel Qualité ISO 9001.

Il est à noter que peu d'entreprises osent entreprendre la triple certification en une seule démarche, sachant que le référentiel ISO 9001 est le plus complet et le plus complexe à satisfaire.



Octeva a reçu les 4^{èmes} Assises Nationales de l'Organique

La valorisation de la matière organique présente dans les ordures ménagères, des boues de station d'épuration ou encore des résidus des industries agro-alimentaires est un enjeu réglementaire, environnemental mais également de développement local.

C'est dans ce contexte que le SEVADEC (Syndicat d'Élimination et de Valorisation des Déchets du Calais), syndicat innovant notamment pour le traitement des biodéchets par méthanisation, a participé à l'organisation des 4^{èmes} Rencontres Nationales de

l'organique les 17, 18 & 19 mai 2011 à Calais.

Les participants ont pu s'enrichir des échanges sur les évolutions réglementaires du retour au sol de la matière organique, les évolutions techniques des collectes ou encore des traitements de la



matière organique.

Par ailleurs, afin de permettre aux participants de rencontrer les acteurs publics et privés de la gestion des déchets, un salon professionnel s'est tenu en marge des conférences associant les entreprises spécialisées, nationales et régionales, de la collecte et du traitement des déchets mais également les PME et industries locales, productrices de déchets sur leur territoire et les collectivités locales, partenaires de l'événement.

Enfin, des visites de la station d'épuration Jacques Monod et l'usine de bio-méthanisation du SEVADEC avaient été organisées pour apporter un aspect concret à l'événement.

TMB de Château d'Olonne : activité chantier au nominal

Les travaux de construction de l'unité de traitement mécano-biologique par compostage de déchets ménagers confiés à notre groupe par le Syndicat Trivalis en Vendée, se poursuivent suivant le calendrier prévu avec la fin du montage des charpentes métalliques et bois et le début de l'installation des gaines de ventilation. La chaîne de tri pri-



maire et d'affinage, la presse à coffre et l'enrubanneuse sont en cours d'installation.

Soixante personnes travaillent actuellement quotidiennement sur ce chantier à la fois pour réaliser les travaux de construction et la mise en place des équipements sous le contrôle et la surveillance de notre équipe de réalisation comprenant 6 personnes.

La Rochelle : mise en place de la conteneurisation

URBASER Environnement, à travers le contrat signé avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, s'est engagé à accompagner la collectivité dans la mise en place de la conteneurisation sur l'ensemble de son territoire. Ce projet d'envergure devrait s'étaler sur 18 mois, l'ensemble des communes de l'agglomération devant être conteneurisées les unes après les autres.

Sur deux communes, Dompierre-sur-Mer et Sainte-Soulle, la conteneurisation est une réalité depuis le 16 mai 2011. Désormais, l'ensemble des foyers composant ces communes sont équipés d'un bac bleu destiné à recevoir les ordures ménagères et d'un bac jaune pour le tri sélectif.

Les premières collectes se sont déroulées avec



succès, grâce à une préparation minutieuse menée conjointement entre URBASER Environnement et La Communauté d'Agglomération de La Rochelle : outre la prise en compte des spécificités de la collecte conteneurisée, la volonté commune était de profiter de cette opportunité pour revoir entièrement les circuits de collecte et franchir un pas important pour la sécurité des équipages. Ainsi, l'équipe d'exploitation, composée d'Anthony ROBLET et David L'HEYRIENAT, a effectué un travail préalable de recensement des points noirs sur les collectes, en partenariat avec la Collectivité. Des solutions ont ensuite été trouvées et validées pour éliminer, notamment, les marche-arrières, encore très présentes en raison des nombreuses impasses parsemant le territoire.

Parallèlement, les premiers équipages ont été formés par Bruno ROBIN, animateur sécurité de l'établissement, aux gestes et postures spécifiques de la collecte conteneurisée. L'ensemble des

agents de collecte, chauffeurs et ripeurs, sera formé avant l'été.

Enfin, l'équipe de maintenance, composée de Pascal BRITEAU et François CUVILLIER, a coordonné les opérations avec SEMAT pour que les agents disposent, en temps et en heure, de véhicules équipés de lève-conteneurs automatiques, gages de productivité et de sécurité des collectes en bacs.

Les prochaines communes conteneurisées seront Angoulins et Salles-sur-Mer à partir du 31 mai 2011. Mais le plus gros morceau restera bien sûr La Rochelle, prévue en 2012, pour laquelle les réflexions quant aux problématiques du terrain ont déjà débuté avec les services de la Communauté d'Agglomération.



CANOPIA - Permis de construire

Le permis de construire vient d'être délivré par les services de la mairie de Bayonne pour la construction du futur pôle de valorisation des déchets ménagers à Bayonne (Canopia).

Par ailleurs, la commission d'enquête ayant donné un avis favorable dès le mois de mars 2011, l'arrêté d'autorisation d'exploiter est en cours de finalisation et est attendu pour le mois prochain.

Dès le 1^{er} juillet, 6 personnes de l'équipe de réalisation s'installeront dans des bureaux provisoires sur Bayonne en attendant l'ouverture du chantier prévue pour le mois de septembre. A terme, ce seront 12 personnes de l'équipe de réalisation qui encadreront et suivront sur site l'avancement des travaux.